

AFFAIRE N° 44/12. - Acquisition d'un terrain de 5 800 m² situé à la Providence et appartenant à Monsieur FOCK KINE.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par lettre en date du 5 Novembre 1969, Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale a fait état des besoins en matière de constructions scolaires, notamment dans le secteur de la Providence.

Or, dans ledit secteur, se trouve un terrain de 5 800 m² qui conviendrait parfaitement à la réalisation d'un groupe scolaire et qui a fait l'objet, de la part de son propriétaire, Monsieur FOCK KINE, d'une proposition de vente au prix de 3 480 000 (TROIS MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT MILLE) Frs CFA, soit 600 Frs CFA le m², prix acceptable compte tenu de la situation de ce terrain.

Sous réserve de l'évaluation du service des Domaines, je vous demande, dès ici, vu l'urgence, de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de l'immeuble en cause.

Le financement serait assuré par l'emprunt que la Commune a sollicité de la C.A.F.C.L. pour l'achat de terrains.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.